



Construire son projet

Tout projet, qu'il soit agricole ou pas, part d'une idée. Pour concrétiser cette idée, il faut traverser plusieurs étapes essentielles à la réussite de votre installation. Voici quelques exemples de questions que vous devrez vous poser avant de commencer.

Les réponses à ces questions se feront tout au long du parcours. Construire son projet d'installation n'est pas une question de jours, mais plutôt de mois voire d'années. La construction du projet n'est pas linéaire, des aller-retours entre les différentes étapes sont nécessaires.

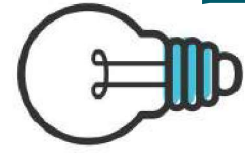
Les idées préconçues sur la vie de paysan sont nombreuses et la réussite de votre installation repose en partie sur l'objectivité que vous portez envers le métier d'agriculteur.

Réfléchir à son projet ne signifie pas être contraint de le réaliser tel que vous l'avez imaginé au départ. Etre fixé sur une idée en particulier peut vous empêcher de profiter de certaines opportunités. Restez ouvert à l'évolution de votre projet.

- 1 Je clarifie mes motivations et mes objectifs**
 - Pourquoi créer une entreprise agricole ? Qu'est-ce que cela pourra m'apporter ? Quelles sont mes motivations profondes ?
 - Quel lien avec mon projet de vie ? Qu'en pense ma famille, mes proches ? Me soutiennent-ils et comment ?
 - Quel temps de travail y sera consacré ?
 - Quelles sont mes attentes en termes de revenu ?
 - Qu'est-ce qui me fera dire, dans plusieurs années, que j'ai réussi ?

- 2 Je fais le point sur mes compétences**
 - Quelles sont mes connaissances et mes savoir-faire ? (compétences techniques, commerciales, de gestion...)
 - Dois-je suivre une formation ou des stages pour les acquérir ?
 - Ai-je une bonne capacité physique ?

- 3 Je définis mon projet**
 - **L'activité** : Quel type de production ? Est-ce que je souhaite faire de la transformation ? Est-ce que je souhaite offrir des services à la ferme ?
 - **Le lieu** : Quelle est ma zone de recherche ? De quelle surface ai-je besoin ? Est-ce que je compte acheter ou louer la propriété ? Comment trouvez des terres ? Quels critères naturels je recherche ?
 - **Le chiffreage du projet** : Quels investissements aurai-je à réaliser ? Est-ce que je souhaite faire des investissements progressifs ? Quelle sera la part de l'autofinancement et la part des emprunts ? Ai-je accès aux aides ?
 - **Le statut** : Quel statut juridique, social et fiscal vais-je choisir ?
 - **La commercialisation** : Est-ce que je souhaite faire de la vente directe et/ou en circuit long ? En quelles proportions ? Existe-il des débouchés au niveau local ?
 - **Les moyens humains** : De quels moyens humains vais-je avoir besoin ? Comment je conçois l'organisation du temps de travail ?
 - **Les moyens matériels** : De quels moyens matériels vais-je avoir besoin ? Quel est le matériel à acquérir en priorité ? Vais-je acheter du matériel neuf ou d'occasion ? Est-ce que j'aurai à construire ou à rénover du bâti ?



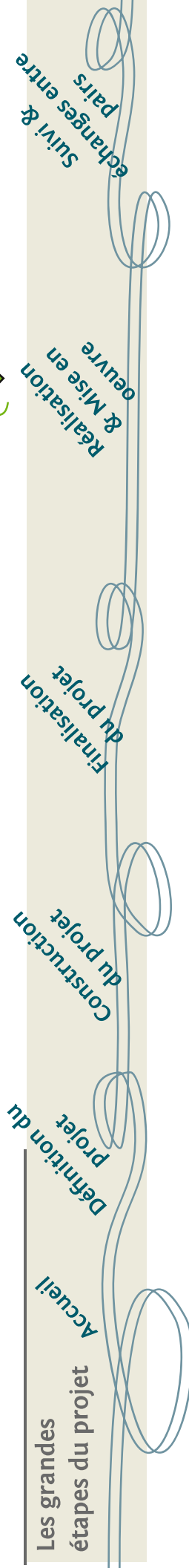
Mes objectifs personnels / professionnels
 Mes compétences et celles qui me restent à acquérir
 Mes motivations, mes atouts, mes contraintes..

Idée

Parcours à l'installation

Les structures d'**InPACT** vous accompagnent tout au long de votre projet

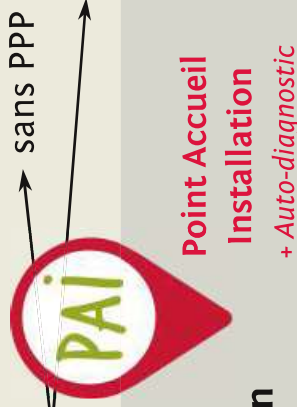
- Recherche de foncier,
- Chiffrage de projet,
- Mise en réseau,
- Formations adaptées, etc.



Formations, diplômes, tutorat & expériences

Je m'installe :

- sans les aides
- avec les aides à l'installation



Je formule mon projet

Etude de marché

Je chiffre mon projet

Foncier, cheptel, matériel, etc.
 Accord bancaire
 Demande d'autorisation diverses

Diagnostic pré-installation + Etude économique

J'élabore et réalise le **PPP***
 (stage 21h, formations, tests, stages...)

Je prépare le **PE***

PPP validé + PE
 Envoi de la demande DJA à la cellule pré-instructrice (CDA*)
 PE recevable par la DDT*

La DJA*

CDOA*

Demande de prêt à 0%

Comité d'Agrément Départemental Réseau Initiative

Inscription au **CFE***

INSTALLATION

Un accompagnement est possible tout au long du projet pour tous les porteurs de projet

>> **contacter l'Adear Limousin**

*DJA : Dotation Jeunes Agriculteurs - PPP : Plan de Professionalisation Personnalisé - PE : Plan d'Entreprise - CDA : Chambre d'Agriculture - DDT : Direction Départementale des Territoires
 CDOA : Comité Départemental d'Orientations Agricoles - CFE : Centre de Formalité des Entreprises